

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 3 du 19 janvier 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2016-1968

relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration de situation patrimoniale prévue à l'article 25 quinquies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Du 28 décembre 2016

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

DÉCRET N° 2016-1968 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration de situation patrimoniale prévue à l'article 25 quinquies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Du 28 décembre 2016

NOR R D F F 1 6 3 1 4 2 4 D

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 240.16

Référence de publication : JO n° 303 du 30 décembre 2016, texte n° 144 ; signalé au BOC n° 3/2017.

JO n° 303 du 30 décembre 2016, texte n° 144.